

<http://www.tendanceouest.com/actualite-113739-a-portbail-port-envase-inquiete-les-plaisanciers.html>

## A Portbail, le port envasé inquiète les plaisanciers



### Actu

Une partie du bureau de ce Comité de défense des usagers du port de Portbail.

© Célia Caradec

11h22 - 26 août 2015 - par C.C

Les plaisanciers de Portbail rencontrent ce mercredi 26 août des élus du Conseil Départemental de la Manche, principal actionnaire du port. Ils ont créé un comité pour alerter sur l'envasement du port : il y a parfois près de deux mètres de vase sous les coques des bateaux.

Ils sont inquiets pour la survie de leur port, et ont décidé d'agir. Depuis la mi-août, les plaisanciers et habitants de Portbail ont créé un Comité de défense des Usagers du Port de Portbail. Ce qui les préoccupe, c'est l'entretien du port, et particulièrement son envasement. Voilà 7 ans que la vase s'accumule sous la coque des bateaux, en moyenne jusqu'à 1,7 mètres. Ce qui rend très difficile la sortie du port. "*C'est comme si vous ne pouviez sortir votre voiture qu'une fois sur deux de votre garage*" illustre Yannick Lecerf, président du comité de défense :

### **Financement public**

Aujourd'hui sur les 230 anneaux du port de plaisance, seuls 170 sont occupés, selon l'association. Les usagers redoutent que les plaisanciers désertent le port, ce qui ferait aussi du tort aux commerçants de la commune.

Mi-août, le Comité de défense menaçait de ne pas verser les cotisations 2016, au cas où les discussions avec les élus ne mènent à rien :

Le port est géré depuis 2013 par une Société publique locale (SPL), détenue à 85% par le Conseil départemental de la Manche, à 10% par Saint-Vaast-la-Hougue et 5% par Portbail. Ce mercredi 26 août, le comité de défense rencontre le maire de Portbail ainsi que Jean Morin, vice-président du Conseil départemental en charge des infrastructures, et Frédérique Boury et François Rousseau, élus départementaux du secteur. La directrice de la SPL devrait aussi être présente.